

Un sommet de la CSCE au cours de l'année à l'occasion de la signature du Traité FCE mènera, je l'espère, à un renforcement de la partie ou de l'élément CCE de la nouvelle architecture européenne et, de l'avis de mon pays, un tel sommet de la CSCE ne sera pas seulement l'occasion de faire le bilan et d'avoir un débat général sur les changements fondamentaux qui se sont présentés en Europe au cours de ces dernières années. Ces sommets devraient également être le moment approprié pour prendre des décisions sur la mise en jour du processus d'Helsinki, conformément aux nouvelles circonstances dans lesquelles nous vivons.

Ces décisions pourraient se présenter sous la forme de nouveaux engagements de la CSCE qui consolideraient l'évolution positive qui s'est faite dans les pays européens, plus particulièrement dans le domaine des Droits de l'Homme et des élections libres et pourraient récolter ainsi les résultats des réunions précédentes de la CSCE ou des réunions de la CSCE telles que celles qui devront se tenir en cours d'année à Bonn puis à Copenhague.

En outre, ce Sommet, de l'avis de mon pays, devra décider des objectifs, de nouveaux objectifs en matière de limitation des armements. Les Pays-Bas sont en faveur, après la conclusion d'un accord FCE, de lancer immédiatement un nouveau cycle de négociations garantissant et renforçant la stabilité et la sécurité en Europe.

En outre, le Sommet pourrait décider de renforcer la structure du processus de la CSCE en mettant sur pied une structure de consultation entre les pays membres de la CSCE au niveau de leur Ministre des Affaires Etrangères et des responsables. Cette structure devrait être souple. Elle ne doit pas se fonder sur un Traité formel et elle devrait éviter toute bureaucratie encombrante.

Ce qui est encore plus important cependant, à ce Sommet, les ministres des Affaires Etrangères pourraient recevoir un mandat leur permettant d'élaborer des propositions concernant les principes fondateurs d'un nouvel ordre de paix européen et le rôle que la CSCE pourrait jouer dans ce contexte.

Ensuite, en 1992, à la réunion suite d'Helsinki, les mesures prises dans le cadre du processus de la CSCE pour la construction de ce que nous appelons un ordre pacifique, juste et durable en Europe, dont le rapport Hamel -- Arnel parlait déjà en 1967, pourrait alors être confirmé de façon solennelle.

Une partie importante de l'architecture européenne, qui va s'élaborer prochainement, sera une Allemagne unifiée. Chaque jour, il semble plus clair que l'unification allemande sera un des éléments essentiels du calendrier du Sommet de cette année.

Les Pays-Bas se réjouiraient ou se réjouissent de la perspective d'une Allemagne unie, unifiée. Au cours de décennies,